

Retranscription à l'identique de la copie remise par la/le candidat·e

## MEILLEURE COPIE

### Concours interne de **TECHNICIEN·NE PRINCIPAL·E** **DE 2<sup>E</sup> CLASSE TERRITORIAL·E** Session 2016

#### Spécialité *Réseaux, voirie et infrastructures* **ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS**

##### Question 1 :

Les différents documents et informations à réunir avant démarrage de l'étude de cet aménagement sont :

- la consultation du guichet unique afin de connaître les différents exploitants qui pourraient impacter le projet.
- les réponses des DT qui permettent de localiser les réseaux sur plans avec si besoin des investigations complémentaires sur le terrain (marquage, sondage par exemple)
- la structure de la chaussée existante par sondage ou base de données internes au département
- l'année de construction du mur et de la route ainsi que la méthode utilisée
- les diagnostics amiante et HAP qui détermineront si l'on peut facilement toucher à la voirie
- des études de sol de la partie en végétation propriété communale si une solution en remblai devait être retenue avec si besoin une convention du département. Toutes ces étapes sont importantes car en fonction des résultats certaine solution technique pourrait être écartée.

##### Question 2 :

À la solution retenue est un élargissement par consoles métalliques fixées par des tirants traversant le mur de soutènement existant avec un cheminement et un garde-corps en bois. Le tout sans toucher au mur sauf aux 2 jonctions avec le trottoir existant ni à la voirie départementale.

Ce choix technique se justifie pour plusieurs raisons comme suit.

- a) La canalisation d'adduction en eau potable restera accessible au terrassement futur car les 1<sup>er</sup> tirants ne seront pas au dessus de celle-ci. Et la 2<sup>e</sup> rangée de tirants sera en dessous de la canalisation.
- b) Le cheminement en bois permettra un écoulement des eaux de pluie plus facilement par les joints de dilatation entre les planches qui n'excédera pas les 2 cm de la norme PMR. De plus le bois du point de vue esthétique correspond au paysage montré sur la photo.
- c) Le garde-corps sera lui fixé à la console métallique pour une meilleure sécurité des piétons.

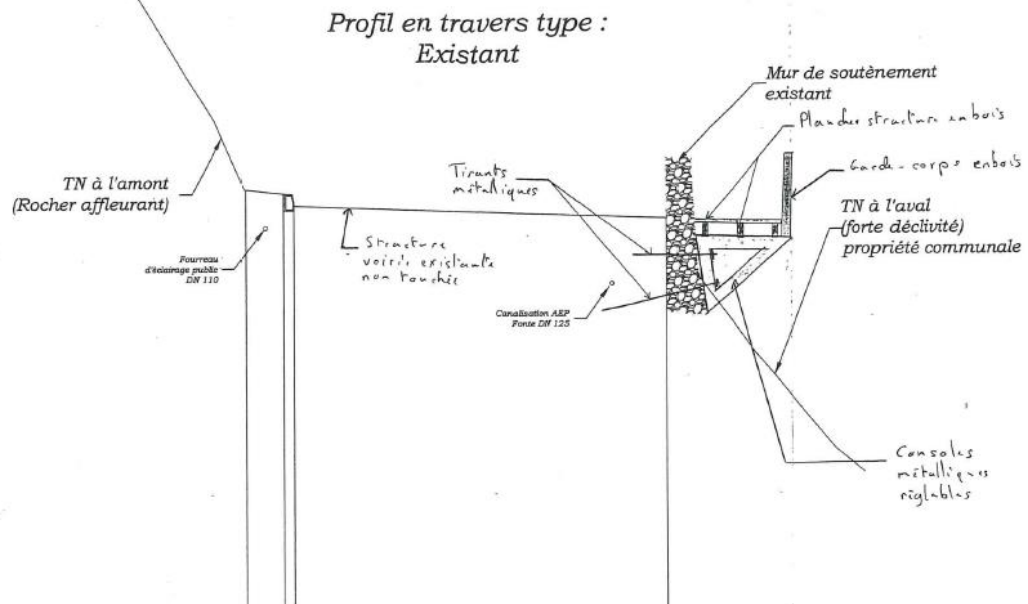
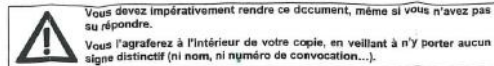
d) Cette solution permet de ne pas toucher à la voirie existante ce qui diminue le budget de l'opération.

Cela permet également de garder le mur de soutènement existant comme garde-corps aux piétons côté route et surtout de protection des automobilistes.

Le trafic sera également moins pénalisé et la pérennité de la voirie sera prolongée car d'ouvrir une chaussée diminue sa durée de vie.

B) Voir l'annexe A Profil en travers type.

**Annexe A**  
DOCUMENT A RENDRE  
**Profil en travers type**  
**Echelle : 1/50**



**Question 3 :**

Les différentes étapes du chantier après la notification du marché sont :

- Inspection commune avec le coordonnateur SPS
- Période de préparation de chantier (PAQ, PPSP, DICT...)
- Constat d'huissier
- Réunion préparatoire et de coordination avec les différents acteurs : mairie, département, concessionnaire, CSPPS...
- Lancement de l'Ordre de Service de début de chantier
- Mise en place de la circulation alternée avec balisage réglementaire
- Pose des consoles métalliques fixées par tirants
- Pose de la structure plancher en bois puis garde-corps
- Passage du bureau de contrôle avant ouverture
- Réception de chantier sous réserves.

Le mode opératoire de la solution retenue est le suivant.

Tâche 1 : Instalation de chantier, balisage

Tâche 2 : Mise en place des tirants métalliques par nacelle inversée et engin de levage adapté

Tâche 3 : Mise en œuvre des consoles métalliques réglables par grue de levage et nacelles inversées

Tâche 4 : Pose de filets de protection et garde-corps provisoire par un sous-traitant spécialisé

Tâche 5 : Pose du plancher en structure bois

Tâche 6 : Pose du garde-corps en bois

Tâche 7 : Dépose du filet et du garde-corps provisoire

Tâche 8 : Contrôle et dernier réglage

Tâche 9 : Nettoyage et repli de chantier


Tâche 10 : Réception de chantier

Le planning proposé reprend les tâches ci-dessus énumérées. Les délais annoncés sont en jours ouvrés. Le chantier sera réalisé en 31 jours, soit environ 6 semaines hors intempéries

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32			
Tâche 1-1j	■																																		
Tâche 2-10j	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■																							
Tâche 3-5j												■	■	■	■	■																			
Tâche 4-1j																	■																		
Tâche 5-5j																		■	■	■	■	■													
Tâche 6-5j																								■	■	■	■	■							
Tâche 7-1j																																			
Tâche 8-1j																																			
Tâche 9-1j																																			
Tâche 10-1j																																			

Question 4 :  
Voir Annexe B

**Annexe B**  
DOCUMENT A RENDRE  
**Vue en plan existant**  
**Echelle : 1/200**

 Vous devez impérativement rendre ce document, même si vous n'avez pas sa réponse.  
Vous l'agrèferez à l'intérieur de votre copie, en veillant à n'y porter aucun signe distinctif (ni nom, ni numéro de convocation...).

